



Fédération de la santé et des services sociaux–CSN  
Conseil fédéral de négociation sectorielle regroupée  
Secteur public

1<sup>er</sup> au 2 octobre 2014

Hôtel Universel, Rivière-du-Loup

---

## Procès-verbal

|               | Catégorie 1 | Catégorie 2 | Catégorie 3 | Catégorie 4 |
|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Femmes</b> | 62 %        | 48 %        | 65 %        | 54 %        |
| <b>Hommes</b> | 38 %        | 52 %        | 35 %        | 46 %        |

### 1. Mot d'ouverture

Mot d'ouverture de Jeff Begley, président de la Fédération de la santé et des services sociaux, à 9 h 5, ce 1<sup>er</sup> octobre 2014.

### 2. Appel des membres du comité exécutif et du comité de négociation

La secrétaire générale, Denyse Paradis, procède à l'appel des membres du comité exécutif et du comité de négociation.

#### Comité exécutif

|                |                                                                                                       |
|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeff Begley    | Président                                                                                             |
| Denyse Paradis | Secrétaire générale et trésorière                                                                     |
| Nadine Lambert | Vice-présidente responsable du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires                   |
| Guy Laurion    | Vice-président responsable du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers         |
| Josée Marcotte | Vice-présidente responsable du personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration |
| Line Beaulieu  | Vice-présidente responsable des techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux     |
| Dany Lacasse   | Vice-président responsable des secteurs privés                                                        |

### **Membres du comité de négociation secteur public**

Danielle Proulx

Nathalie Bouchard

Nicole Richard

Réal Lauzière

Hélène Brassard

Pierre Emond

Yves Girard

Mario Harvey

Caroline Pelletier

Karine Paul Fortin

Jean-Michel Lefebvre

Louise Boulanger

Xavier Milton

Conseiller syndical à la négociation

François Ayotte

Conseiller syndical à la négociation

François Renaud

Conseiller syndical à la négociation

Stéphane Côté

Porte-parole de la négociation

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et de l'horaire**

Denyse Paradis fait la lecture de l'ordre du jour et de l'horaire.

Il est proposé par :

| Catégorie 1  | Catégorie 2 | Catégorie 3  | Catégorie 4 |
|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Kenny Vachon | Anna Lauzon | Dany Devault | Yvon Payeur |

Appuyé par :

| Catégorie 1 | Catégorie 2  | Catégorie 3      | Catégorie 4      |
|-------------|--------------|------------------|------------------|
| Mona Edma   | Gisèle Gince | Richard Léveillé | Bernard Lanthier |

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent conseil fédéral de négociation sectorielle regroupée tel que présenté.

**Adopté**

#### 4. Adoption du procès-verbal de la session du 17 au 19 juin 2014

Il est proposé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2  | Catégorie 3      | Catégorie 4     |
|------------------|--------------|------------------|-----------------|
| Alexandre Brault | Jean Mercier | Caroline Lamothe | Marcelle Nadeau |

Appuyé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2       | Catégorie 3   | Catégorie 4  |
|------------------|-------------------|---------------|--------------|
| Bernard Lanthier | Jean-Yves Michaud | Vicky Ouellet | Sonia LeBœuf |

Que l'on adopte le procès-verbal du conseil fédéral de négociation sectorielle regroupée du 17 au 19 juin 2014 tel que présenté.

**Adopté**

#### 5 Négociation 2015

##### 5.1 Contexte de négociation

Josée Marcotte fait une présentation du contexte actuel de la négociation.

##### 5.2 Table sectorielle

François Renaud, François Ayotte, Xavier Milton, conseillers syndicaux à la négociation, et Stéphane Côté, porte-parole à la négociation, présentent la consultation sur les demandes de table sectorielle.

Il est proposé par :

| Catégorie 1  | Catégorie 2     | Catégorie 3        | Catégorie 4     |
|--------------|-----------------|--------------------|-----------------|
| Manon Lavoie | Stéphane Lavoie | Micheline Charrois | Gaétan Langevin |

Appuyé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2 | Catégorie 3    | Catégorie 4     |
|------------------|-------------|----------------|-----------------|
| Patricia Mailhot | Mélanie Roy | Johanne Verret | Mathieu Beaudry |

Que l'on adopte le projet de négociation sectorielle tel qu'amendé.

### **Adopté tel qu'amendé**

#### **En amendement**

Il est proposé par Alain Gaudreau, appuyé par Marjolaine Aubé, de ramener l'amendement n° 3 :

*Que l'on crée une lettre d'entente pour les ouvriers spécialisés qui leur permettaient de faire des travaux en lien avec le maintien des actifs et ayant les paramètres suivants :*

- *Un comité paritaire qui analyse la faisabilité de chaque projet pour les ouvriers spécialisés;*
- *Que les salaires soient payés à même l'enveloppe budgétaire du projet, c'est-à-dire en dehors de la masse salariale de l'établissement.*

#### **Adopté**

Le comité de négociation recommande l'amendement suivant :

*En lien avec le rapport du groupe de travail sur les ouvriers et ouvrières spécialisées, que l'on crée une lettre d'entente pour les ouvriers et ouvrières spécialisées qui leur permettaient de faire des travaux en lien avec le maintien des actifs et ayant les paramètres suivants :*

- *Qu'un comité paritaire soit mis sur pied afin d'analyser la faisabilité de chaque projet pour les ouvriers et ouvrières spécialisées;*
- *Que les enveloppes budgétaires dédiées à la sous-traitance soient utilisées par les employeurs du réseau de la santé et des services sociaux à des ressources internes.*

Il est proposé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2    | Catégorie 3       | Catégorie 4 |
|------------------|----------------|-------------------|-------------|
| Alexandre Brault | Alain Gaudreau | Katelyne Langevin | Yvon Payeur |

Appuyé par :

| Catégorie 1   | Catégorie 2     | Catégorie 3    | Catégorie 4           |
|---------------|-----------------|----------------|-----------------------|
| Karine Lefort | Marjolaine Aubé | Lucie Langlois | Martin-Pierre Mercier |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

Il est proposé par Gilles Savoie, appuyé par Marjolaine Aubé, de biffer « à la soustraction » et de remplacer par « au maintien des actifs ».

### **Rejeté**

Il est proposé par Marie-Josée Tremblay, appuyée par Luc Lafrance, de ramener l'amendement n° 6 :

*Que l'obligation de titularisation soit abolie pour les CSSS qui ont moins de 200 salariés à leur emploi au sein de la catégorie 1.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Michel Grégoire, appuyé par Karine Lefort, de ramener l'amendement n° 8 :

*Que les montants prévus pour la formation en cours d'emploi soient répartis par catégorie, au prorata des divers titres d'emploi et que le syndicat devienne décisionnel, et non consultant, et qu'en cas de désaccord un arbitre soit nommé pour régler la situation.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Lyne Lepage, appuyée par Robert Poisson, de ramener l'amendement n° 21 :

*Ajouter après « travail » « et/ou les déclarations de situations à risque ».*

### **Adopté**

Le comité de négociation recommande l'amendement suivant :

*Que l'employeur transmette au syndicat l'ensemble des déclarations d'accident de travail et/ou les déclarations de situations à risque et que les parties conviennent localement du formulaire.*

Il est proposé par :

| Catégorie 1    | Catégorie 2       | Catégorie 3     | Catégorie 4   |
|----------------|-------------------|-----------------|---------------|
| Claudie Figaro | Gilles Lamontagne | Mélanie Laroche | Hélène Lavoie |

Appuyé par :

| Catégorie 1    | Catégorie 2    | Catégorie 3      | Catégorie 4      |
|----------------|----------------|------------------|------------------|
| Gaston Lessard | Robert Poisson | Richard Léveillé | Bernard Lanthier |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

Il est proposé par Mathieu Beaudry, appuyé par Marjolaine Aubé, de ramener l'amendement n° 22 :

*Que l'employeur transmette au syndicat les déclarations d'accidents et d'incidents de travail dans les cinq jours suivant la déclaration de l'employé.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Robert Poisson, appuyé par François Guay, de ramener l'amendement n° 59 :

*Que l'on introduise une formule de calcul standardisée des quotas de vacances pour la période estivale la plus prisée, soit : juin, juillet, août afin de s'assurer qu'un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs puisse bénéficier de cette période de congé annuel.*

### **Adopté**

Le comité de négociation recommande l'amendement suivant :

D'ajouter : « *Convenir des quotas de vacances pour la période estivale la plus prisée, soit : juillet, juin, août, afin de s'assurer qu'un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs puisse bénéficier de cette période de congé annuel* », après le 5<sup>e</sup> picot de la proposition n° 11.

Il est proposé par :

| Catégorie 1    | Catégorie 2        | Catégorie 3      | Catégorie 4            |
|----------------|--------------------|------------------|------------------------|
| Claudie Figaro | Christian Meilleur | Caroline Lamothe | François Proulx-Dupéré |

Appuyé par :

| Catégorie 1     | Catégorie 2    | Catégorie 3 | Catégorie 4    |
|-----------------|----------------|-------------|----------------|
| Michel Grégoire | Nancy Gauthier | Annie Pinet | Pierre Crevier |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

Il est proposé par Liliana Biando, appuyée par Éric Klein, de ramener l'amendement n° 62 :

*« Tant que nous utilisons nos journées prises dans la banque maladie, l'employeur ne peut pas nous obliger à produire des pièces justificatives pour une journée ou deux. »*

### **Rejeté**

Il est proposé par Nancy Gauthier, appuyée par Dominic Presseault, de ramener l'amendement n° 67 :

*Mettre en place un mécanisme qui viendrait baliser la procédure d'expertise médicale demandée par l'employeur.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Robert Poisson, appuyé par Judith Huot, de ramener l'amendement n° 60 :

*Que l'on permette la prise de vacances à la période des fêtes entre le 15 décembre et le 15 janvier.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Sylvie Laforge, appuyée par Élisabeth Dufresne, de ramener l'amendement n° 76 :

*Lister les sujets, et/ou matières, qui sont abordés dans le test de connaissances générales.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Nicole Ouellette, appuyée par Gaétan Langevin, d'ajouter à la recommandation du comité de négociation à la référence n° 90 « techniciens en éducation spécialisée. ».

### **Adopté**

Le comité de négociation propose d'amender la référence n° 90 de la façon suivante :

*Que l'on intègre l'article 3 de l'annexe C (Conditions particulières aux techniciens ou aux techniciennes) à l'annexe J (Conditions particulières aux techniciens ou aux techniciennes en assistance sociale) et à l'annexe E (Conditions particulières aux éducateurs ou aux éducatrices).*

Il est proposé par :

| Catégorie 1   | Catégorie 2  | Catégorie 3    | Catégorie 4 |
|---------------|--------------|----------------|-------------|
| Karine Lefort | Jean Demeule | Sylvie Lemelin | Sylvie Joly |

Appuyé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2     | Catégorie 3   | Catégorie 4  |
|------------------|-----------------|---------------|--------------|
| Bernard Lanthier | Daniel Mallette | Linda Mercier | Sonia LeBœuf |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

Il est proposé par Patricia Mailhot, appuyée par Mylène Emond-Maltais, de ramener l'amendement n° 94 :

*Que la représentation patronale syndicale soit à nombre égal.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Manon Forget, appuyée par Caroline Lamothe, de ramener l'amendement n° 97 :

*Celui-ci doit l'informer (par écrit, avec copie conforme au syndicat) de son droit d'être accompagné.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Marjolaine Aubé, appuyée par Pierre Robinette, de ramener l'amendement n° 102 :

*D'ajouter à la fin : « Et ne peut être cité en aucun temps. »*

### **Adopté**

Le comité de négociation recommande l'amendement.

Il est proposé par :

| Catégorie 1    | Catégorie 2     | Catégorie 3 | Catégorie 4    |
|----------------|-----------------|-------------|----------------|
| Claudie Figaro | Marjolaine Aubé | Édith Hamel | Pierre Crevier |

Appuyé par :



| Catégorie 1    | Catégorie 2      | Catégorie 3    | Catégorie 4     |
|----------------|------------------|----------------|-----------------|
| Gaston Lessard | Pierre Robinette | Vickie Ouellet | Marcelle Nadeau |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

L'amendement n° 102 vient modifier la proposition n° 30 ainsi :

*Que les avis disciplinaires ou de suspension soient retirés du dossier de la personne salariée après doux (12) mois, et ne peut être cité en aucun temps.*

Il est proposé par Kévin Raymond, appuyé par Mathieu Lavigne, de ramener l'amendement n° 105 :

*Notamment, que les médecins-arbitres puissent être en mesure de trancher sur les limitations fonctionnelles permanentes d'une personne salariée en invalidité seulement au terme de sa 104<sup>e</sup> semaine d'invalidité.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Nancy Gauthier, appuyée par Nicole McLean, de ramener l'amendement n° 106 :

*Que l'employeur informe la personne salariée de son droit d'être accompagné et assisté par un représentant du syndicat ou par une personne de son choix, lors des rencontres avec les médecins désignés par l'employeur ainsi qu'avec les agents du service de santé.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Martin Lemieux, appuyé par Frantz Delice, de ramener l'amendement n° 108 :

*Que les rencontres avec le médecin de l'employeur aient lieu en dehors de l'établissement.*

### **Adopté**

#### **En sous-amendement**

Il est proposé par Gilles Lamontagne, appuyé par Sylvie Lemelin, de remplacer « établissement » par « lieu de travail ».

### **Rejeté**

Le comité de négociation recommande l'amendement.

Il est proposé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2    | Catégorie 3      | Catégorie 4   |
|------------------|----------------|------------------|---------------|
| Bernard Lanthier | Martin Lemieux | Stéphanie Bougie | Hélène Lavoie |

Appuyé par :

| Catégorie 1     | Catégorie 2   | Catégorie 3      | Catégorie 4        |
|-----------------|---------------|------------------|--------------------|
| Michel Grégoire | Frantz Delice | Johanne Laflamme | Guillaume Tremblay |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

Il est proposé par Mathieu Beaudry, appuyé par Lyne Savard, de ramener l'amendement n° 113 :

*Il est proposé d'abolir de Greffe afin que la nomination des arbitres de griefs soit faite directement par le ministère du Travail afin de diminuer les coûts en lien avec la gestion des griefs.*

### **Rejeté**

### **Question préalable**

Il est proposé par Chantal Morissette, appuyée par Nicole Ouellet, que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

### **Rejeté**

Il est proposé par Ricky Letemplier, appuyé par Lucien Richard, de ramener l'amendement n° 117 :

*« Et qu'elles soient équitablement appliquées à tous les salarié-es d'un même établissement. »*

Il est proposé par Gilles Savoie, appuyé par Gilles Lamontagne, de renvoyer l'amendement n° 117 à la table centrale.

### **Adopté**

Il est proposé par Éric Klain, appuyé par Pierre L'Africain, de ramener l'amendement n° 120 :

*Ajouter à la fin : « Notamment pour l'article 27, en conformité avec les législations canadienne et québécoise de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec sur les taux des allocations pour frais d'automobiles. »*

**Rejeté**

Il est proposé par Jean-François Landry, appuyé par Martin Lemieux, de ramener l'amendement n° 121 :

*Que le CPNSSS s'engage à accorder aux secrétaires juridiques du secteur de la santé et des services sociaux les gains ou avantages sociaux supérieurs à incidences monétaires qui pourraient être obtenus par les autres secrétaires juridiques œuvrant au sein de la fonction publique notamment les secrétaires juridiques de l'aide juridique, secrétaires juridiques de l'État et les procureurs de la Couronne (DPCP).*

**Rejeté**

Il est proposé par Sylvie Théorêt, appuyée par Sylvie Roy, de ramener l'amendement n° 131 :

*Pour les avocats, il est proposé d'inclure les avantages de toute autre négociation.*

**Rejeté**

**Question préalable**

Il est proposé par Lucie Bouthillette, appuyée par Gaétan Langevin, que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

**Rejeté**

Il est proposé par Sonia LeBœuf, appuyée par Martin-Pierre Mercier, que l'amendement soit mis aux voix immédiatement.

**Adopté**

Il est proposé par Michel Grégoire, appuyé par Alexandre Brault, d'amender la recommandation du comité de négociation à la référence n° 134 en biffant « à la salle d'opération » et en remplaçant par « tout le personnel de la catégorie 1 ».

**Rejeté**

Il est proposé par Gilles Savoie, appuyé par Mario Vincent, de biffer « à la salle d'opération », à la recommandation du comité de négociation, référence n° 134.

**Adopté**

Le comité de négociation recommande l'amendement.

Il est proposé par :

| Catégorie 1     | Catégorie 2   | Catégorie 3    | Catégorie 4 |
|-----------------|---------------|----------------|-------------|
| Michel Grégoire | Gilles Savoie | Maxime Vincent | Sylvie Roy  |

Appuyé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2   | Catégorie 3 | Catégorie 4    |
|------------------|---------------|-------------|----------------|
| Alexandre Brault | Mario Vincent | Manon Morin | Pierre Crevier |

Que l'on adopte la recommandation du comité de négociation.

### **Adopté**

Il est proposé par Marie-Angela Péloquin, appuyée par Lucie Langlois, de ramener l'amendement n° 135 :

*Que le principe de promotion prévue aux articles 1.04 et 8.04 s'applique également afin d'inclure la mutation d'une affectation ou d'une autre affectation à un poste.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Gilles Savoie, appuyé par Pierre L'Africain, de ramener l'amendement n° 143 :

*Que le barème pour les frais automobiles soit le même pour tous les kilomètres parcourus. Biffer dans l'article 27.01 « pour tout kilométrage excédant 8000 km lors d'une année ».*

### **Rejeté**

Il est proposé par Jacques Guérin, appuyé par André Benoît, de ramener l'amendement n° 147 :

*Que le Front commun revendique auprès du Conseil du trésor une augmentation des frais de km, lorsque la personne salariée est requise par l'employeur d'utiliser un véhicule automobile et qu'elle utilise son véhicule personnel à cette fin.*

### **Rejeté**

Il est proposé par Jean Mercier, appuyé par Raymond Boulay, de ramener l'amendement n° 148 :

*Que l'on révisé les modalités qui fixent les montants alloués aux frais de déplacement en tenant compte notamment, du prix de l'essence, des assurances, du permis de conduire, de l'entretien du véhicule et des autres frais.*

**Rejeté**

Il est proposé par Michel Grégoire, appuyé par Karine Lefort, de ramener l'amendement n° 159 :

*Que tout le personnel de la catégorie 1 soit rémunéré en temps supplémentaire au-delà de sa journée régulière de travail.*

**Adopté**

Le comité de négociation recommande de ne pas retenir l'amendement.

Il est proposé par Alexandre Brault, appuyé par Gaston Lessard, que la catégorie 1 renonce à l'amendement.

**Adopté**

Il est proposé par Marie-Thérèse Charron, appuyée par Johanne Collin, de ramener la proposition n° 160 :

*Pour la rémunération vacances, que la personne salariée à temps partiel puisse demander que les heures accumulées à payer soient divisées au prorata du quantum de congés annuels auquel elle a droit.*

**Rejeté**

### **5.3 Table centrale**

Josée Marcotte fait un rapport verbal de la négociation des matières de la table centrale.

### **6. Comité d'information et d'action**

Ce point est reporté à une prochaine rencontre du conseil fédéral.

### **7. Ouvriers spécialisés**

Guy Laurion, Molly Alexander, conseillère syndicale au CCSPP, et Jean-Pierre Larche, conseiller à l'information au CCSPP, présentent l'actualisation du plan d'action sur les ouvriers spécialisés.

## 8. Levée de la session

Il est proposé par :

| Catégorie 1   | Catégorie 2  | Catégorie 3 | Catégorie 4    |
|---------------|--------------|-------------|----------------|
| Karine Lefort | Jean Demeule | Guy Giard   | Pierre Crevier |

Appuyé par :

| Catégorie 1      | Catégorie 2 | Catégorie 3       | Catégorie 4  |
|------------------|-------------|-------------------|--------------|
| Bernard Lanthier | Annie Bégin | Katelyne Langevin | Sonia LeBœuf |

Que l'on procède à la levée de l'assemblée à 18 h 10, ce 2 octobre 2014.

JEFF BEGLEY  
Président

DENYSE PARADIS  
Secrétaire générale et trésorière